

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 4 OCTOBRE 2023

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 15**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 12**

**- AYANT DONNÉ POUVOIR : 4**

**- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 8**

Le 4 octobre 2023, à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle « La Savoyarde » à Séz, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

### **PRÉSENTS**

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles :

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séze : Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Gérard MATTIS

Villaroger :

### **EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Nicolas MORIN

Morgan LE LANN donne pouvoir à Gérard VERNAY

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Yannick AMET

Paul PELLECUER donne pouvoir à Thierry GAIDE

Lionel ARPIN donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Serge REVIAL donne pouvoir à Capucine FAVRE

### **EXCUSÉS**

Séze : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Jean-Claude FRAISSARD**

**2023-128**

**CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
HAUTE-TARENTEISE ET L'ASSOCIATION WINTERFEST DANS LE CADRE DU  
FESTIVAL XPLORE 2023**

L'association WINTER FEST, présidée par Monsieur Jean ROCHAS, organise du 16 au 29 octobre 2023, l'Xplore Alpes Festival.

Lors de cette 3<sup>ème</sup> édition, le festival mêlera des projections de films de sports outdoor, d'aventures et de montagne, des causeries (conférences et master class), une académie avec des pratiques sportives encadrées par des professionnels, ainsi que différentes animations et concerts.

L'évènement se déroulera sur l'ensemble des communes de la communauté de communes de Haute-Tarentaise.

Il est proposé que la communauté de communes de Haute-Tarentaise participe à hauteur 40 000 euros. En participant financièrement à ce projet, la communauté de communes de Haute-Tarentaise entend asseoir sa stratégie de rayonnement touristique sur le territoire et favoriser le développement des animations en entrée de saison d'hiver, dès l'automne. Le versement de cette subvention doit permettre de contribuer à réaliser une manifestation d'envergure, faisant rayonner le territoire.

La convention d'objectifs, jointe à la présente délibération, fixe les conditions de collaboration entre la communauté de communes de Haute-Tarentaise et l'association WINTER FEST.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe de participer au financement de l'édition 2023 du XPLORE FESTIVAL pour un montant de 40 000 € ;
- **APPROUVE** la convention d'objectif relative à l'édition 2023 du XPLORE Alpes Festival entre la communauté de communes Haute-Tarentaise et l'association WINTER FEST ;
- **AUTORISE** le président à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

**Yannick AMET**

Président



# CONVENTION

## *Convention d'objectifs entre la communauté de communes de Haute Tarentaise et l'association Winter Fest*

### ENTRE

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise, représentée par son Président, Monsieur Yannick AMET, dûment habilité, désignée sous le sigle CCHT,

*D'une part*

### ET

L'association Winter Fest - N° SIRET : 85386350400017 - dont le siège social est situé au Cinéma Cœur d'Or à Bourg Saint Maurice, représentée par son Président Monsieur Jean ROCHAS -, d'autre part,

### ► PREAMBULE - OBJET DE LA CONVENTION

L'association Winter Fest organise du 16 au 29 octobre 2023 l'Xplore Alpes Festival.

Lors de cette 3<sup>ème</sup> édition, le festival mêlera des projections de films de sports outdoor, d'aventures et de montagne, des causeries (conférences, tables rondes), une académie avec des pratiques sportives encadrées par des professionnels, ainsi que différentes animations et concerts.

L'ouverture du village Xplore est programmée le vendredi 27 octobre lors du second week-end des vacances scolaires, avec la présence d'associations, de marques, d'artisans, d'institutions et d'exposants. Le village Xplore se déroulera en partie sous chapiteau en complément d'une zone à l'air libre (place du village et outdoor zone) à la charge de l'organisateur.

La première semaine du festival sera dédiée aux scolaires, avec 1000 élèves attendus du département et de la région du Val d'Aoste, avec au programme des séances de film en présence des protagonistes, et des ateliers de sensibilisation sur le terrain avec des acteurs du territoire montagnard.

La communauté de communes de Haute Tarentaise contribue financièrement à ce projet au travers d'une subvention d'un montant de 40 000 €. En participant financièrement à ce projet, la communauté de communes de Haute-Tarentaise entend asseoir sa stratégie de rayonnement touristique du territoire. Le versement de cette subvention doit permettre de contribuer à réaliser une manifestation d'envergure, faisant rayonner le territoire.

## ► **ARTICLE 1 - ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION**

---

En contrepartie de sa participation financière, la communauté de communes de Haute-Tarentaise bénéficiera de :

- 1 pleine page de pub dans le magazine papier du Xplore (5000 exemplaires)
- 1 publication rédactionnelle d'une page dans le magazine papier du Xplore
- 3 stands de 7,5 m<sup>2</sup> dédiés à la communauté de communes sur le salon des exposants
- Création du Prix Haute Tarentaise Vanoise (Grand Prix du festival)
- 15 Invitations à la soirée du Before
- 50 Places de cinéma offertes pour les séances du Xplore
- 15 Invitations cocktail cérémonie Awards
- Logo Haute Tarentaise Vanoise sur tous nos visuels
- Le Village Xplore sur la commune de Bourg Saint Maurice
- Environ 50 séances de cinéma sur les communes de la CCHT
- 4 conférences et tables rondes organisées sur le territoire de la CCHT
- Mise en valeur du territoire Haute-Tarentaise Vanoise dans les opérations mises en œuvre par l'agence RP
- Diffusion de films fournis par la communauté de communes de Haute Tarentaise promouvant le territoire.

## ► **ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEAISE**

---

La Communauté de communes de Haute-Tarentaise s'engage à relayer la communication relative à l'évènement au travers de l'ensemble de ses canaux de communication : site Internet, page Facebook, illiwap...

Le local Espace Haute Tarentaise Vanoise situé en face de la gare SNCF de Bourg Saint Maurice sera également mis à disposition des organisateurs et ce, gracieusement pendant toute la durée du festival.

## ► **ARTICLE 3 - FINANCEMENT DE LA SUBVENTION**

---

Afin d'assurer le bon déroulement de l'évènement, il est proposé un versement de la subvention en 2 phases :

- 50% à la notification de la délibération
- 50% après la réalisation de la manifestation et présentation du bilan interne provisoire.

*Il est noté que l'association fournira par la suite le bilan certifié de la manifestation (liasse et bilan comptable)*

Si l'évènement devait être annulé ou reporté pour toute raison valable, l'association s'engage à restituer une partie de la subvention sur l'année 2023. Le montant de restitution sera à définir selon les actions déjà lancées à date et qui auraient permis la mise en avant de la Communauté de communes de Haute-Tarentaise.



Fait en deux exemplaires originaux, destinés aux deux parties signataires.

**L'association WINTER FEST**

**Monsieur Jean ROCHAS**

Président

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**La Communauté de Communes de Haute Tarentaise**

**Monsieur Yannick AMET,**

Président

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

